

05 juin 2019 – IL – CS&O

Pour réduire drastiquement le nombre d'emplois chez Orange, **tous les moyens sont bons** et la **stratégie est limpide** ! En organisant lentement et discrètement, le départ de nombreuses activités vers l'Ile Maurice, la direction « repositionne » les salariés dont la charge de travail a diminué et supprime ensuite les postes en France, tout en échappant aux IRP ! Vos représentants de la CFE-CGC Orange et Orange Ensemble dénoncent cette Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) radicale qui ressemble à un « Plan de Sauvegarde de l'Emploi » déguisé, PSE étant le terme « soft » pour les plans sociaux ! **Ne soyons pas dupes : quand l'activité part, c'est avec nos emplois !**

### ► Multiples cas sur un schéma identique...

Les activités sont réorganisées, regroupées pour être sous-traitées à un prestataire de services et enfin, transférées au MSC Maurice. Nous assistons à une **dégression progressive** des équipes en France avec les départs en TPS, retraite, non remplacés par de nouveaux CDI et les transferts des activités de plus en plus nombreux vers des MSC lointains ou même la création d'activités à forte valeur ajoutée sur place... Ces multiples transferts avec création de postes en Inde, Egypte, Maroc, Ile Maurice... témoignent de la **politique de délocalisation de l'emploi de la Direction de CS&O**.

### ► FBO est le bon élève !

M2M, conseillers clients mobile, ADV/facturation voix/fixe et data avec déjà 90 collaborateurs au MSC Maurice. Sans compter le SAV, les Chefs de Projet implémentation, les RAC... La Direction ouvre aujourd'hui des postes de huit TSC et d'expert EDRC pour récupérer l'activité du Service Client de SCI. C'est un **pillage en règle des emplois français** avec ces créations hors du périmètre de notre union économique et sociale ! Seules sont conservées en France les activités et le support non délocalisés grâce essentiellement au refus de nos Clients (la sécurité et l'hébergement, entre autres...).

### ► Politique Incohérente !

D'un côté, la Direction prône la proximité avec nos clients, de l'autre, elle leur impose un interlocuteur à plus de 9000 kms...

La qualité du service client y survivra-t-elle ? Et les contrats de nos clients avec elle ? **Ouahhh, la fameuse expérience client incomparable** ! Nous avons une Direction totalement déconnectée des réalités du terrain, prenant des décisions, non pas en fonction des besoins du business client, mais uniquement aux ordres d'intérêts financiers à court terme.

### ► Pression financière

Cette GPEC inversée est une des réponses aux exigences d'un actionariat toujours plus pressant et gourmand. Le montant du **saire moyen d'un mauricien** étant de l'ordre de **450 euros par mois**, le calcul est rapidement fait !

Le nombre d'emplois transférés en Inde, Egypte, Maroc, ou Ile Maurice est édifiant. Rien qu'au **MSC Maurice**, le nombre de salariés est passé de **150 à 500 en trois ans** !

### ► Un avenir en France ?

Cette pression financière se fait aussi au détriment des collaborateurs qui contribuent pourtant à créer la valeur de notre Entreprise ! Quel sera l'impact humain de ces délocalisations et suppressions d'emplois ? Des salariés en souffrance !

En deux décennies, nous serons passés de 150 000 à 90 000 salariés, pour arriver à 35 000 salariés en 2023. Notre **activité professionnelle en France a-t-elle encore un sens** pour nos dirigeants ? **L'avenir de SCE sera-t-il à l'île Maurice ?**

## La CFE-CGC Orange et Orange Ensemble revendiquent

- l'arrêt immédiat de toute forme de transfert d'activité à l'étranger
- une véritable politique de sauvegarde de l'emploi des salariés en France
- le respect du code du travail au travers des Instances Représentatives du Personnel

### Vos correspondants

Marie-Hélène AGIS	06 82 32 67 41
Karine RIEUX	06 70 64 79 94
Pierre MENICOT	06 73 67 03 68
Arnaud RESILLOT	06 43 47 32 08

